



Réunion du Conseil d'administration - Association Motocycliste de l'Outaouais
 54, rue de la Gravité, Gatineau (Québec)
 Le mercredi 8 août 2018
 Procès-verbal

Membres					
1	Jean-Philippe Tremblay, président	5	Yves St-Onge, relationiste		
2	Paul Chevalier, webmestre	6	Michel Audy, responsable de la sécurité		
3	François Drolet, trésorier	7			
4	Martin Mills, capitaine de route	8			
Absent(e)s : Shawn Hebert, vice-président; Nathalie Girard, secrétaire; Sylvain Beauvais, capitaine de route					
Travaux					
N°	Point à l'ordre du jour	Décisions et mesures de suivi		Suivi	Responsable
1.0	Ouverture de la réunion	à 19 h; mot de bienvenue à Yves St-Onge, nouveau relationiste qui a accepté de se joindre au Conseil jusqu'à la prochaine élection.			J-P. Tremblay
1.1	Adoption de l'ordre du jour	Proposé par P. Chevalier; appuyé par M. Mills			J-P. Tremblay
2.0	Poste de relationiste	<p>J-P Tremblay explique le besoin de mettre en place une stratégie de relations médias pour accroître la notoriété de l'AMO et de ses activités.</p> <p>Il est convenu que nous devons préalablement clarifier la vision et mission, et le plan d'affaires de l'AMO en regard des récents changements au permis de conduire, et aux récents développements dans les médias sociaux.</p>			<p>J-P. Tremblay & Y. St-Onge</p> <p>J-P. Tremblay</p>
3.0	Vente et promotion des cols	Approx. 50 % vendus sur 60			J-P. Tremblay

4.0	Bilan Financier	Solde est de 3871,50 \$; à payer : salle pour l'AGA automne, CAPM, DG des Entreprises du Québec, assurances 2019 (750 \$)	F. Drolet	F. Drolet
5.0	Bilan randonnées	10 à 15 motos/randonnée du samedi et moyenne de 10 les dimanches; la canicule, le froid et la pluie ont un impact sur la participation; heure de départ et le kilométrage sont aussi des considérations; continuerons à offrir une variété de possibilités aux membres	M. Mills et S. Beauvais	M. Mills
5.1	Randonnées et alcool	Afin de pouvoir maintenir un niveau optimal de sécurité pour tous les participants aux randonnées organisées par l'AMO, le Conseil a décidé de clarifier sa politique et ne tolérera plus aucune consommation d'alcool ou de substance pouvant altérer les facultés de conduite durant les randonnées. C'est aussi une exigence de nos assurances. Une note, préparée par Y. St-Onge pour la signature de J-P. Tremblay, sera envoyée aux membres et un rappel sera fait lors des briefings de départ des prochaines randonnées.	Y. St-Onge J-P. Tremblay M. Mills S. Beauvais	J-P. Tremblay

6.0	Dossier formation	dépôt du « Document de réflexion sur la formation » (annexe 1) : décisions quant aux recommandations : <ol style="list-style-type: none"> 1. promotion coaching des novices et cours de perfectionnement de conduite 2. mise à jour pages Web de l'AMO 3. finaliser notes de cours 4. formation moniteurs et coachs 5. clarifier si assurances responsabilités sont applicables en Ontario 6. pas d'entente formelle avec l'AMMC 7. programme de formation sera offert exclusivement aux membres de l'AMO 8. cours de perfectionnement de conduite pour l'AMMC sera offert à part du cadre de l'AMO 9. coordination du calendrier de formation avec celui des randonnées 2019; dérouillage et formation meneurs-balayeurs avec première randonnée du printemps 10. tarification approuvée : réadaptation (gratuit); formation meneurs-balayeurs (gratuit); coaching novices (20 \$); cours perfectionnement (30 \$) 	1 M. Audy 2 M. Audy 3 M. Audy 4 M. Audy 5 J-P. Tremblay 6 M. Audy 7 CE 8 M. Audy 9 M. Audy, M. Mills, S. Beauvais 10 CE	M. Audy
7.0	Varia	Aucun		
8.0	Levée de l'assemblée	21 h; proposée par F. Drolet, appuyée par P. Chevalier		J-P. Tremblay

Préparé par :
Michel Audy, responsable de la sécurité

Annexe 1 - Document de réflexion sur la formation

Enjeu

Depuis sa désaffiliation de la FMQ en 2016, l'AMO est devenue seule responsable de la formation de ses membres et a expérimenté diverses formules pour réaliser cet objectif.

Contexte

Depuis 2 ans, l'AMO prépare un programme complet de formations : journées de réadaptation printanière, cours de perfectionnement de conduite à 2 niveaux, entraînement des meneurs/balayeurs et coaching des novices.

Le programme complet sera mis en oeuvre en 2019. Il s'inspire des ressources de provenant de la SAAQ, Gold Wing Québec, Escortes Moto Cyclistes, Motorcycling Australia et plus de 15 ans d'expérience de l'équipe d'accompagnateurs de l'AMO.

La mise en oeuvre, notamment des cours de perfectionnement de conduite, a été retardée par les difficultés à obtenir une assurance responsabilité. La problématique a été résolue en 2018 et dorénavant l'AMO sera assurée pour offrir les cours offerts exclusivement à ses membres. Le coût supplémentaire est d'environ 300 \$.

L'accès à un terrain de stationnement pour les cours est aussi problématique. À ce jour, seule l'École secondaire de l'Île loue son terrain à 55 \$ par jour. Un nouveau partenariat officieux avec l'Association de Motocyclisme Militaire Canadien (AMMC) nous donne présentement un accès gratuit au terrain de stationnement de la Cité Collégiale.

Il reste à déterminer un coût avantageux pour les cours de perfectionnement. Moto Pro FMQ offre une formation de 8 h à 180 \$ tandis que Moto Top Gun offre 4 h pour 50 \$.

L'AMO recrutait une vingtaine de nouveaux membres chaque année intéressés au service d'accompagnement des novices. Suite au retrait de l'accompagnement obligatoire du Code de la route en avril 2018, 10 motocyclistes novices ont gardé leur adhésion à l'AMO et une nouvelle se prévaut présentement de nos services.

L'AMO peut contrer la baisse d'inscriptions de novices en actualisant son service d'accompagnement. Selon notre expérience, un novice demande de 6 à 8 heures de coaching individuel pour obtenir les compétences nécessaires à conduire une moto avec confiance et en sécurité. L'AMO est donc bien positionnée pour offrir le coaching individuel et la préparation à l'examen de route de la SAAQ, mais doit mettre ce service en valeur.

Les écoles de conduite de la région offrent du coaching moyennant 60 \$ de l'heure. En Ontario, les détenteurs de permis probatoire peuvent suivre une formation de 2 jours pour obtenir un permis pour environ 480 \$ (par ex., la Fondation Learning Curves et le Conseil de sécurité d'Ottawa). Or, l'AMO offre le coaching et la préparation à l'examen de route pour 70 \$ (50 \$ adhésion à l'AMO et 20 \$ service) et ce, pour un temps illimité.

Cette année, l'AMO a offert les formations suivantes :

- 1 jour de réadaptation printanière
- 1 jour de perfectionnement de conduite de Moto Top Gun (4 h à 55 \$/personne)
- 1 jour de formation pour les meneurs-balayeurs
- 1 jour de perfectionnement de conduite niveau 1 (8 h), offert sans frais à l'AMMC
- 1 jour de perfectionnement de conduite niveau 2 (8 h), offert conjointement aux membres de l'AMO et de l'AMMC

Prochaines étapes à considérer pour 2019

1. Élaborer une campagne de publicité pour promouvoir le coaching des novices et les cours de perfectionnement de conduite
2. Mettre à jour la page sur la sécurité du site Web et la note à l'accueil
3. Finaliser les notes de cours
4. Procéder à la formation des moniteurs et des coachs
5. Clarifier si les assurances responsabilités sont applicables en Ontario
6. Doit-on élaborer une entente plus formelle avec l'AMMC?
7. Tous les volets du programme de formation seront offerts exclusivement aux membres de l'AMO
8. Exceptionnellement, les cours de perfectionnement de conduite moto continueront d'être offerts bénévolement aux membres de l'AMMC qui signent une décharge
9. Établir un calendrier de formation harmonisé avec celui des randonnées
10. Approbation d'une grille de tarification par le CA. Ce qui est suggéré :
 - réadaptation printanière (gratuite)
 - formation des meneurs-balayeurs (gratuite)
 - coaching des novices et préparation à l'examen (20 \$ payables au coach)
 - cours de perfectionnement de conduite (20 \$ chaque cours par personne)

Préparé par :

Michel Audy, responsable de la sécurité, AMO

Le 6 août 2018